



## Présentation

---

### > Descriptif

Le conducteur d'engins sur les chantiers de grands terrassements effectue, sous les directives du chef de chantier et/ou du chef d'échelon, des travaux de terrassement (décapage de la terre végétale, réalisation de déblais, construction de remblais avec transport de matériaux et compactage, le dressage de plateformes et de talus).

### > Les + Promotrans

- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Une large gamme de matériel et de technologies,
- Un encadrement adapté tout au long de la formation

### > Pré-requis & conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans.
- Savoir lire et écrire.



## Compétences et débouchés

---

### > Compétences visées

- Assurer les travaux sur un chantier à l'aide d'un engin de chantier des catégories citées.
- Assurer l'entretien quotidien de son engin.
- Rendre compte des anomalies rencontrées.

### > Certification

Titre professionnel de Conducteur d'engins de grands terrassements délivré par le Ministère du Travail à l'issue de la réussite à la session de validation.





## Programme

### > Durée

399 heures

### > Intitulés des modules

Liste des activités types et des compétences professionnelles

#### 1. Conduire un compacteur sur un chantier de terrassement

Conduire en sécurité un compacteur

Réaliser le compactage de couches de remblais

#### 2. Conduire un tombereau automoteur articulé

Conduire en sécurité un tombereau automoteur articulé

Travailler à proximité des réseaux

Transporter des matériaux sur un chantier

#### 3. Conduire une pelle hydraulique de production

Conduire en sécurité une pelle hydraulique de production

Travailler à proximité des réseaux

Réaliser un terrassement à la pelle hydraulique de production et charger les unités de transport

#### 4. Conduire un bouteur

Conduire en sécurité un bouteur

Travailler à proximité des réseaux

Construire un remblai avec un bouteur

### > Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

### > Modalités d'évaluation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités

d'évaluation (entretien professionnel, questionnaire, questionnaire à partir de production)

b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats

issus d'un parcours de formation

Groupe  
**promotrans**

Infos pratiques

